N° 39 — 184me année — Un numéro: 10 centimes — Vendredi 17 Février 1922

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	46.—	23.—	11.50	4.—

On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Du Canton, 20 c. Prix minim. d'une annonce 50 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
Suisse, 25 c. *Etranger*, 30 c. Le samedi: Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.
Réclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr
Demander le tarif complet.

ENCHÈRES

Enchères publiques

Mardi 21 février 1922, dès 9 heures, on vendra par voie d'enchères publiques au local des enchères, rue de l'Ancien Hôtel de Ville, à Neuchâtel, les objets mobiliers ci-après:

2 MAGNIFIQUES SALONS, 1 BUFFET DE SERVICE, 1 CANAPÉ LOUIS XV, des tables dont plusieurs à coulisses, 1 bureau commode, 3 divans dont 1 divan-lit, des lits dont 1 Louis XV à 2 places, 2 armoires à 2 portes, neuves, plusieurs sellettes, 1 potager à gaz, 1 calandre, des glaces, des tableaux, 35 FERS A BRICELETS ET A GAUFRES, 8 PETITS CHARS A RIDELLES, NEUFS, etc.

Paiement comptant.

Neuchâtel, le 13 février 1922.

Greffe de Paix.

IMMEUBLES

Maisons locatives avec jardin à vendre à Neuchâtel

Fahys. — Deux beaux immeubles de 4 logements de 4 chambres et dépendances. Vue. Jardin de 800 et 300 m². Rapport assuré.

Tivoli. — 4 logements de 3 chambres avec petite maison de 4 chambres et terrain de 280 m².

Tivoli. — Petite maison de 8 chambres, en 2 ou 3 logements, jardin de 400 m².

S'adresser à l'Agence Romande, Place Purry No 1, Neuchâtel.

A vendre aux Parcs

petite maison avec jardin

5 chambres, bains et dépendances. Belle situation; **prix avantageux.** S'adresser à l'**Agence Romande, Place Purry 1,** Neuchâtel.

A vendre, à Neuchâtel, près de la gare,

immeuble de bon rapport

4 appartements de 3 et 5 chambres, dépendances et terrasse. Conditions avantageuses; rapport brut 9 %.

S'adresser à l'Agence Romande, Chambrier et Langer. Place Purry No 1, Neuchâtel.

Peseux, Righi

A vendre beau terrain avec remise et poulailler, 996 m². — S'adresser à Mme R. Colin, à Peseux.

A vendre

une vigne

de 5 ouvriers, située au-dessus de Bevaix. Superbe situation comme terrain à bâtir.

Demander l'adresse du No 279 au bureau de la Feuille d'Avis.

A VENDRE

propriétés agricoles et villas. — Facilité de paiement, divers commerces de bon rapport. R. Baetzner, agent d'affaires, rue de la Cité 11, 2me, à gauche, Genève. JH 40060 L

Vente aux enchères publiques

Scierie
Atelier de charpentier
Maison d'habitation

Le mercredi 1er mars 1922, dès les 14 heures, à l'Hôtel-de-Ville de

Grandson

(Salle de la Justice de Paix), les hoirs d'Alphonse BALLY, au dit lieu, pour cause de décès et circonstances de famille, exposeront en vente aux enchères publiques, les immeubles ci-après désignés, qu'ils possèdent en indivision au territoire de la commune de Grandson.

1. **A proximité de la gare C. F. F.,** grand atelier de menuisier-charpentier, hangar avec scierie et tous accessoires, moteur électrique de 12 HP, scies de côté, à cadre et circulaire, ainsi que tout l'outillage servant à l'exploitation de cette industrie.

2. **Place du Château, route de Neuchâtel,** jolie maison d'habitation en excellent état d'entretien, ayant 3 appartements de 4 pièces, dépendances, jardin, eau et lumière électrique.

Conviendrait pour amateur sérieux désirant reprendre la suite des affaires de défunt Alphonse Bally.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Ernest BALLY ou au notaire L. Duvoisin, à Grandson.

A VENDRE

Excellents zwiebacks hygiéniques

Vieux-Châtel 21, 2me.

Bottines box-calf pour Messieurs

Fr. 25.- Fr. 28.50

Chaussures Pétremand
Moulins 15 — Neuchâtel

Un Livre Pratique
Pour les Possesseurs de CHEVAUX et de BÉTAIL
Le VÉTÉRINAIRE POPULAIRE
NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉE
Beau volume de 576 pages avec 125 fig.
par J.-E. GOMBAULT
Ex-Vétérinaire des Haras de France

Dans cet ouvrage sont décrites les Maladies des CHEVAUX, du BÉTAIL et des CHIENS avec les causes, les symptômes, le traitement rationnel. Viennent ensuite: la loi sur les vices rédhibitoires avec conseils aux acheteurs; la police sanitaire des animaux; la connaissance de l'âge avec de nombreuses figures; les divers systèmes de ferrures et les formules des médicaments les plus usuels.

PRIX: 12 fr. — Franco poste: 13.50
A E. GOMBAULT, à Nogent-sur-Marne (S.-INF. ET OISE)

Dépôt: LIBRAIRIE PAYOT & Cie à Lausanne

GUYE-ROSSELET
Treille 8, NEUCHATEL

LE PLUS GRAND CHOIX SUR PLACE en

Parapluies

Toujours les dernières nouveautés et les derniers prix du jour

ATTENTION: Nous faisons nous-mêmes toutes les réparations et recouvrages même des parapluies qui ne sont pas de notre provenance.

Grande baisse

sur la viande de porc et sur tous les articles

Charcuterie de campagne pur porc garanti. — Salé Fumé - Grillade - Boudins

Dahinden-Vaucher, La Coudre

Fiancés

Belles chambres à coucher.
Chambres à manger.
Divans et meubles garnis.
Lits en fer, tous genres.
Beau choix d'étoffes.
Coutils, Crins et laine.
Duvets. Plume.
Prix modérés. Travail soigné.

Ls AUGSBURGER-WYLER
Tapissier
POTEAUX 4 et 7

LAITERIE CRÈMERIE **STEFFEN**
Rue Saint-Maurice

Notre spécialité:

Beurre frais

de chaque jour
garanti pur crème
manipulé avec grands soins

Crème fraîche

double, à battre

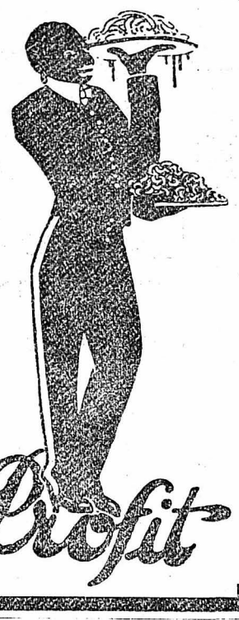

Madame!

Avez-vous déjà goûté les pâtes, marque „PROFIT“? Sinon, essayez d'en cuire une fois, vous ne le regretterez pas..... votre mari vous fera des compliments!

Spécialité: Pâtes aux œufs
Procédé spécial de séchage à l'air frais

Fabrique de produits alimentaires „Profit“ S. A. Corcelles

Fournisseurs de l'Union suisse des épiciers, Olten, de l'Union suisse des sociétés de Consommation, Bâle.

LE MAGASIN SPÉCIAL D'ALUMINIUM

Hôtel du Vaisseau — NEUCHATEL — Rue des Epancheurs

vend toujours de la belle marchandise à des prix vraiment bas : : :

Fabrication suisse — Aluminium pur

Un article de saison

quartiers de poires cannepires sèches

à fr. —.80 la livre

— ZIMMERMANN S. A.

Bonne malle

à vendre. Halles 11, 3me.

✣ Hernies ✣

Nouvelle invention de bandages herniaires. Brochures à 50 c. P. Ingold, bandagiste. Bâle. St Johannvorstadt

Ameublements Guilliod

Ecluse 23 — Téléph. 558

Meubles neufs et d'occasion

Achat — Vente — Echange
Maison fondée en 1895

Toilerie, Literie, Couvertures, Tissus

Lingerie, Confections, Chemises, etc.

Livrés contre payements mensuels sans augmentation de prix. Marchandises de 1er choix. Maison Lucien Lévy, Molard 9, Genève. JH 40061 L

HUILE COMESTIBLE

1re qualité

Extra fine Fr. 1.80 le litre — SURFINE Fr. 2.20 le litre

Huilerie LE PHARE
Ecluse 15 - NEUCHATEL

Farine phosphatée Pestalozzi

Le déjeuner fortifiant le plus économique pour adultes et enfants anémiques, malades de l'estomac. Recommandé après la grippe.

En vente partout: Fr. 2.75

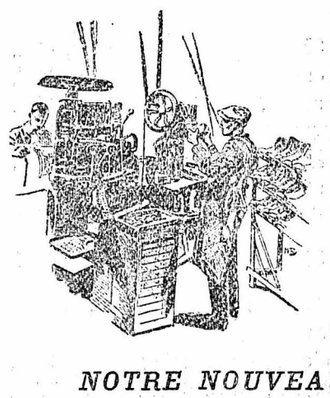

OCH

2, GRAND'RUE, 2
NEUCHATEL

NOTRE NOUVEAU RAYON DE
CHAUSSURES DE VILLE
DAMES, MESSIEURS et ENFANTS

vous offre dès aujourd'hui tous les articles dont vous pouvez avoir besoin.

Nous avons apporté nos plus grands soins dans le choix de nos séries et attendons en toute confiance la confirmation par le public, de notre bon choix.

Comme pour les chaussures de sport de notre fabrication, pour lesquelles nous avons obtenu si rapidement une réputation étendue grâce à la qualité, nous sommes certains de recevoir votre témoignage de satisfaction. Les prix sont les plus bas puisque ceux du jour.

Cependant nous faisons le 5 % au comptant jusqu'au 20 février, à titre de publicité.

OCH 2, GRAND'RUE, 2 NEUCHATEL

LAITERIE CRÈMERIE **STEFFEN**
Rue Saint-Maurice

Jambonneaux

frais et bien fumés
Fr. 4.50 le kilo

Chère Madame

Daignez accepter un bon conseil: celui d'offrir à «votre jour», à vos amies et amis, le nouveau biscuit Gri-Gri, qui, soyez-en assurée, fera plaisir à tous.

Délicieusement sucré, succulent, croquant sous la dent et fondant sur la langue, le biscuit Gri-Gri n'a rien de commun avec les ordinaires biscuits secs.

Vous trouverez le Gri-Gri au «Mercure», dans les consommations et dans toutes les bonnes épiceries.

Le Gri-Gri est un biscuit suisse. Cela ne l'empêche pas d'être exquis. JH 8769 B

Piano

Beau piano, à vendre, grand modèle, belle occasion, état de neuf. S'adresser café Guillaume Tell, Travers.

A vendre à bas prix un joli

pousse-pousse

ayant très peu servi. S'adresser Vauseyon 22, 3me.

Pianos

1 Pleyel noir demi-queue, 1 Hofmann Berlin grand modèle, pianos d'avant-guerre. S'adresser Ecluse 23, 1er. Tél. 5.58.

Potager à gaz

avec four, à vendre. S'adresser Pierre qui Roule 3, à droite.

Gramophone

à vendre, avec 30 disques si l'on désire; prix avantageux. Café du Guillaume Tell, Travers.

Beau petit

potager neuchâtelois

avec grille et barre jaune, à vendre, à l'état de neuf. S'adresser Château 15, rez-de-ch. Peseux.

Motocyclette

INDIAN 5 HP, modèle 1921, presque neuve, à vendre, faute d'emploi. A la même adresse très bonne

machine à écrire

HAMOND.

Demander l'adresse du No 283 au bureau de la Feuille d'Avis.

Faites un essai des Thés en paquets marques

„Sumatra“
„Colombo“

Vous vous convaincrez de leur qualité supérieure et de leur arome incomparable.

A. BUTTY
Thés et Epices en gros
LAUSANNE

Viande

à 75 c. et 1 fr. le ½ kg.

La Boucherie Chevaline, **rue Fleury 7,** débitera demain samedi **un jeune cheval.** Bouilli et rôti extra! Toujours belle charcuterie: Saucisse à rôtir, saucissons, saucisses au foie de porc, à des prix très avantageux. — **Téléphone 9.40.**

Se recommande,
CH. RAMELLA.

POISSONS

Palées - Bondelles
Soles - Colin - Raie
Cabillaud — Merlans

Volailles de Bresse

Poulets d'Italie
Grives 90 c pièce
Lièvres fr. 1.80 la livre
CIVET DE LIEVRE
Morue au sel
Filets de morue
Filets de harengs
Terrines de foie gras
depuis fr. 2.75 pièce
ŒUFS
fr. 3.— la douzaine
Camemberts — Brie
Mont-d'Or extra

Au Magasin de Comestibles
Seinet Fils
6-8, rue des Epancheurs
Téléphone 71

OCCASIONS EN
TOILES BLANCHES
Broderies - Cache-points - Festons
Tous les genres — Tous les prix
chez
GUYE-PRÊTRE
St-Honoré - Numa Droz

Porc frais, 1re qualité
GRANDE BAISSE

On vendra samedi matin sur le marché aux viandes, à côté du magasin de chaussures Huber, la viande de quelques porcs de tout premier choix

à fr. 1.50 et 2.— le ½ kg.

MÉNAGÈRES PROFITEZ!

VOITURES D'ENFANT

Modèles les plus soignés

Charrettes pliantes
Modèles 1922
Poussettes de chambre
Le plus grand choix
Prix sans concurrence

NOUVELLE BAISSE - DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GRATUIT

Réparations promptes et soignées dans nos ateliers
Posage de caoutchoucs tringlés

E. Biedermann

BASSIN 6 - NEUCHATEL

Caoutchoucs pour dames 2.95

J. Kurth NEUCHATEL
Place de l'Hôtel de Ville

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
Berger-Hachen Fils
Rue des Moulins 32 - Téléphone 301

NOUVELLE BAISSE

Viande de gros bétail, 1er choix		Ragoût veau	fr. **1.**— le ½ kg.
Bouilli	fr. **1.25** le ½ kg.	Rôti veau	» **1.75** »
Rôti	» **1.50** »	Porc frais	» **2.**— »
Aloyaux et cuvard	**1.50** »	Lard fumé	» **2.50** »

Lard et panne à fondre, fr. **1.25** le demi-kilo

MÉNAGERES, PROFITEZ! Se recommande.

Œufs frais du pays

fr. 3.— la douzaine

Se recommande,
R.-A. STOTZER, rue du Trésor

Nos bas et chaussettes spéciaux extérieur en laine et intérieur en soie

tels sont les bas et chaussettes connus sous la marque **„laine et soie“**

Cette qualité, extrêmement chaude et durable, se trouve

„A la Belette“
O. Muller, Temple-Neuf 15

Couronnes autrichiennes

nouvelles timbrées, toutes les coupures, sont à vendre à des conditions excessivement avantageuses. Affaire sérieuse.

Demandez prix en indiquant quantité à M. Jeanbourquin, Parc 74. La Chaux-de-Fonds.

Toutes les graines

pour nourrir les oiseaux

peuvent être obtenues aux prix du jour chez

Ferd. Hoch, Md grainier
8, Place du Marché, **Neuchâtel**

Seyon 26 — 1er étage

Broderies de St-Gall

sur toile naturelle et madapolam - Nouveau choix d'entre-deux à pois sur toile forte Festons sur double toile - Broderies sur finette Finette assortie dans les meilleures qualités Coupons très avantageux

Se recommande, Mme WUTHIER

LOGEMENTS

A louer Faubourg du Lac, logement de 6 chambres, remis à neuf. Etude Brauen, notaire.

Centre de la ville

A louer pour le 24 juin ou époque à convenir magnifique appartement de 3 chambres. — Grand confort. — S'adresser à **Frédéric Dubois**, régisseur, 3, rue St-Honoré.

Pour le 24 mars
PETIT LOGEMENT
3 chambres, cuisine et dépendances. 42 fr. Parcs 119.

Pour le 24 juin
beau logement
3 chambres, cuisine claire et grandes dépendances. — Pour renseignements, Pourtalès 7, 4me étage.

SAINT-BLAISE

A louer pour le 24 mars ou le 1er avril joli appartement de 2 grandes chambres bien exposées au soleil, cuisine, chambre haute et toutes dépendances. S'adresser La Joliette, Chemin du Châble, St-Blaise.

Pour tout de suite ou époque à convenir, aux Battieux,
LOGEMENT
de 4 chambres, chambre haute habitable, dépendances, jardin. S'adresser Gérance des Bâtiments, Hôtel municipal, 1er étage. c.o.

CHAMBRES

Jolie chambre meublée. Bercles 5, 3me étage, à gauche.

Chambre meublée ou non. — Orangerie 4, 2me, à droite.

Jolie chambre meublée au soleil. Seyon 26, 2me.

Belle grande chambre au soleil, chauffable. Fg Lac 21, 3me.

Chambre et pension. — Halles 11, 3me.

Jolie chambre bien meublée. Cassardes 13.

Chambre bien meublée, à personne rangée. Ecluse 16, 2me.

A louer jolie chambre au soleil, indépendante, chauffage. — Faubourg de l'Hôpital 28, 3me.

Jolie chambre au soleil. Pourtalès 8, 3me.

Petite chambre meublée à louer. Parcs 4.

Belle chambre avec pension. Pourtalès 7, 3me.

Chambre meublée. Fbg du Lac 3, 2me, à droite. c.o.

LOCAT. DIVERSES

A louer à l'Evole, atelier pour artiste peintre. Conviendrait pour société. Etude Brauen, notaire.

Belle cave
à louer située sous l'Hôtel de Ville. S'adresser Gérance des Bâtiments, Hôtel municipal, 1er étage. c.o.

Appartement
3 grandes pièces, 1 petite à louer, à Colombier-gare C. F. F., conviendrait pour bureaux d'agence ou personne seule. — **Réginald Perrin, Colombier.**

Au centre des affaires,
ON OFFRE A LOUER
2 ou 3 chambres non meublées, en plein soleil, à l'usage de bureau. Adresser offres à D. K. 1922, Poste restante, Neuchâtel.

Demandes à louer

On cherche à louer une
chambre meublée
ou non meublée, à Serrières ou environs immédiats. S'adresser par écrit Y. Z. 280 au bureau de la Feuille d'Avis.

Mme Christinat, 29, Vieux-Châtel, cherche 1 ou 2 jolies petites chambres meublées, à prix modéré, dans le quartier même. c.o.

On demande à louer en ville pour tout de suite ou 24 mars
LOGEMENT
de 3 ou 4 chambres. S'adresser chez Ch. Borghini, Neubourg 14.

OFFRES

On désire placer
jeune fille, ayant bonne instruction secondaire, dans honorable famille pour aider aux travaux du ménage et se perfectionner dans la langue française. Offres à Gottfried Wüthrich, menuiserie mécanique, Bärau près Langnau (Berne).

CUISINIÈRE
connaissant la bonne cuisine pour hôtel et la cuisine bourgeoise cherche place pour tout de suite, éventuellement pour les saisons. Offres sous chiffres M. Z. Asile Temporaire, Faubourg du Crêt 14.

On désire placer une
jeune fille
de 16 ans dans une bonne famille pour apprendre la langue française et aider au ménage. Vie de famille. **D. Frey, Café Berna, rue de la Gare, Bienne.** JH 513 J

Jeune fille de la Suisse allemande cherche place de
VOLONTAIRE
dans bonne famille ou pour aider dans un magasin. Adresser offres à E. Pfenninger, Quai du Mont-Blanc 6, 1er.

On demande pour un hôtel du Vignoble une bonne
CUISINIÈRE
S'adresser sous P 351 N à Publicitas, Neuchâtel. P 351 N

VOLONTAIRE
On cherche à placer pour Pâques jeune Bâloise, environ 16 ans, dans famille où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Adresser offres écrites sous chiffres F. H. 262 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNE FILLE
de 16 ans, bien au courant de tous les travaux de la maison, cherche place pour apprendre la langue française. Vie de famille et petits gages désirés. Offres à M. J. Winkelmann, Aarberg.

Tuteur désire placer jeune fille comprenant la langue française, comme
volontaire
dans bon milieu français pour apprendre tous les travaux d'un ménage soigné. Entrée après Pâques. Conditions : **Bon traitement et petit argent de poche.** S'adresser à **M. Glur, ancien pasteur, Thunstrasse 13, Berne.** JH 20270 B

TUTEUR
cherche place dans famille française pour jeune fille, ayant passé une année comme volontaire dans la Suisse française. Entrée en avril. Adresser offres et conditions à **M. Glur, ancien pasteur, Thunstrasse 13, Berne.** JH 20269 B

JEUNE FILLE
de 18 ans, connaissant les travaux du ménage, cherche place pour le 1er mars dans ménage soigné comme bonne à tout faire. Adresser offres écrites à E. E. 270 au bureau de la Feuille d'Avis.

PLACES

ON CHERCHE
jeune fille libérée des écoles, de la campagne. Occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille assurée. Entrée tout de suite ou à convenir. — Arth. Burkhardt, Kappeli, Schnottwyl (Soleure), Station Büren a/A.

On demande
FEMME DE CHAMBRE
connaissant bien son service et sachant coudre et repasser. — S'adresser chez Mme **Lucien BRAUNSCHWEIG**, Serre 65, **La Chaux-de-Fonds.** P 15080 C

ON DEMANDE
pour le 15 mars, au Café de Tempérance de Colombier, **une personne aimant faire la cuisine et sachant cuire.** Inutile de se présenter sans bonne références.

Madame Vogler-Mosset, Passage St-Jean 2, cherche une
bonne domestique
au courant de la cuisine et une jeune femme de chambre. Se présenter dans l'après-midi ou le soir entre 8 et 9 heures.

On demande une
bonne domestique
sachant cuire. S'adresser Port-Roulant 3a.

On demande une bonne
fille de cuisine
forte et active. S'adresser à Mme Galland, Hôtel de la Gare, Auvernier.

FEMME DE CHAMBRE
Suissesse romande ou française est demandée dans famille suisse allemande. Doit savoir surveiller garçon de 4 ans et raccommoder. Gages 70 fr. — Copies de certificats à adresser à Case postale No 17653, Baden (Argovie).

On demande pour le 1er mars comme
fille de cuisine
une personne de 22 à 25 ans, sérieuse et en bonne santé. Se présenter à la Maternité.

Madame Charles Mutrux, droguiste, à Leysin, demande
bonne à tout faire
pour ménage de 4 personnes.

EMPLOIS DIVERS

Dessinateur-architecte
au courant de la construction est demandé tout de suite pour Paris ou Régions Libérées. — Place stable et bons appointements accordés à personne qualifiée.
Adresser offres avec prétentions et copies de certificats à Louis Garcin, architecte, Dr de l'Agence M. N. P. à Orvilliers-Sorel. Oise (France).

Jeune homme
cherche engagement pour quelques mois à Neuchâtel ou environs, dans n'importe quelle branche, exploitation agricole pas exclue, pour se perfectionner dans la langue française et où il aurait l'occasion de prendre des leçons. Pas de gages, paverait éventuellement petite pension. Bons soins et vie de famille exigés. S'adresser à M. Aug. Mettler, Hôtel Schwyzerhof. Seewen-Schwyz.

Je cherche à placer en Suisse romande un
JEUNE HOMME
possédant les premières notions de la langue française. Il préfère les travaux de campagne ou de jardin, mais il a aussi travaillé avec succès dans un commerce de gros. — Adresser offres à E. Spahr, Dr en droit, Berne, Neufeldstrasse 31.

Emploi
Homme sérieux cherche place de confiance, dans magasin ou commerce.
Faire offres par écrit sous chiffres P 10053 Le à Publicitas, Le Locle.

Jeune fille terminant son apprentissage le 1er mai cherche place chez
couturière
pour se perfectionner. Offres à Mme Zumsteg, Zofingue, Gerbergasse.

Vendeur ou vendeuse
très capable
pour rayon de tissus et soieries
Personnes ayant occupé poste analogue sont priées de faire offres avec références et certificats aux **Grands Magasins à l'« INNOVATION » Thonon-les-Bains** (Haute Savoie). JH 50285 C

Travail facile
et agréable chez soi. Bon gain. Ecrire Case Mont-Blanc 3821, Genève. JH40056L

Je cherche, pour le 1er mars, un
comptable sténo-dactylographe
très au courant de la comptabilité, ainsi que de la correspondance française et allemande. Inutile de se présenter sans d'excellentes références. Faire offres écrites avec certificats, sous G. C. 267 au bureau de la Feuille d'Avis.

Institut de jeunes gens cherche pour entrée immédiate
professeur de français
de latin, d'histoire et de géographie. Participation à la surveillance et aux sports indispensable. Préférence sera donnée à jeune diplômé d'université. Faire offres par écrit avec curriculum vitae et copies de certificats sous **P 312 N à Publicitas, Neuchâtel.** P 312 N

Suissesse allemande, parlant le français, connaissant le service, cherche place dans
bon restaurant
Nina Christen, **Stansstad** (Nidwald).

Personne active et de toute confiance, cherche emploi dans
magasin
A défaut prendrait travail en **journées ou à l'heure.**
Demander l'adresse du No 281 au bureau de la Feuille d'Avis.

Place de volontaire
2 commis, Suisses allemands, de **18 et 23 ans,** au courant de tous les travaux de bureau, ayant bonnes notions des langues française et anglaise, cherchent places de volontaires dans bonnes maisons commerciales, où ils auraient l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Ecrire Case postale No 118, Olten. JH 20263 B

On cherche pour **très importante fabrique française de confiserie** un
chef de fabrication
énergique et capable
bon organisateur, au courant des méthodes modernes. Entrée immédiate ou pour date à convenir. Situation stable et d'avenir. Faire offres détaillées en indiquant activité antérieure, date d'entrée éventuelle, prétentions de salaires à KUSTNER FRÈRES S. A., constructeurs, à GENÈVE. JH 40051 L

On cherche pour l'Hôpital de Landeyeux,
une veilleuse
S'adresser à la Sœur.

Apprentissages

Jeune fille ayant fait une partie de l'école secondaire et de l'école de commerce cherche place d'apprentie dans
banque ou bureau
S'adresser à E. Bel, Parcs 53, Neuchâtel.

Jeune fille de bonne famille, parlant les deux langues, cherche place tout de suite ou époque à convenir dans
consommation ou épicerie
pour apprendre le commerce. Demande entretien dans la maison. S'adresser à Léa Schmidt, Les Marronniers, Boudry.

Apprentissage
Jeune garçon Suisse français, finissant ses classes secondaires à Pâques, désire entrer en apprentissage dans bonne maison de commerce ou banque de la ville. Adresser offres ou demande de renseignements à A. Ambuhl, 1er Mars 18, Neuchâtel.

Jeune fille ayant des aptitudes pour les travaux à l'aiguille, pourrait entrer comme
apprentie vendeuse
au magasin d'ouvrages L. Hédiger, Seyon 2. — Faire offres écrites avec prétentions de salaire et références.

PERDUS

Perdu, il y a quelques jours,
un gant de peau
fourré laine. Récompense à qui le rapportera au bureau de la Feuille d'Avis. 266

Demandes à acheter

Foin
On demande à acheter du bon foin pour chevaux. Offres avec prix et quantité à Mme Kœnig-Clerc, Boucherie chevaline moderne, Chavannes 12. Tél. 3.90.

On demande à acheter
motocyclette
« Condor », d'occasion 2 P. S., dernier modèle. S'adresser chez L. Schorro, Montet s/Cudrefin (Vaud).

PIANO
usagé est demandé à acheter tout de suite. Payement comptant. Offres écrites sous chiffres P. R. 263 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche à acheter
un pétrin
usagé, mais en bon état. Boulangerie Wodtli, Vilars s/Neuchâtel.

Livres
de sciences et romans modernes, bibliothèques complètes, ainsi que gravures, meubles anciens, pendules etc., sont achetés par Dubois, Halles 7.

A VENDRE

Confiture aux abricots
Fr. 1.35 la livre
Zimmermann S. A.

VIENT D'ARRIVER

50,000 morceaux

Véritable Savon de Marseille

72 %

le morceau 35 c.

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
AUX ARMOURINS
NEUCHATEL SOCIÉTÉ ANONYME

CARTES DE VISITE en tous genres à l'imprimerie de ce journal

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

CONCERT D'ORGUES (hors abonnement)
du 26 février 1922, au Temple du Bas

Le « **Bulletin musical** » No 121 (avec programme et texte des chants) est en vente au prix de 50 centimes aux magasins : Fœtisch Frères S. A., Delachaux et Niestlé S. A., Hermann Pfaff, orfèvre.

N.-B. — Ce Bulletin spécial n'est pas envoyé aux Sociétaires.

GRANDE VENTE DE BLANC

Nous invitons notre honorable clientèle à se renseigner sur les qualités de nos marchandises et nous sommes persuadés que celle-ci se rendra compte des sacrifices que nous faisons spécialement pour cette vente

Toilerie au mètre
Toile écrue, 165 cm., double fil, **2.45**
Toile écrue, 180, double fil, 4.-, 3.75, **2.75**
Toile blanche, 165 cm., double fil, **2.75**
Toile blanche, 165, double fil extra, 4.-, **3.75**
Toile blanche, 80 cm., le m. -.95, -.85, **-.70**
Toile blanche, 80 cm., qual. extra, 1.45, **1.25**
Toile pur marco, 80 cm., défraîchie, **1.45**
Molleton blanc, 75 centimètres, **1.30**
Piqué reps, 80 cm., 2.80, 2.60, **1.60**
Finette blanche **1.90**

Linges de toilette
Nid d'abeilles écru, 50×90 cm., **-.95**
Nid d'abeilles blanc, 46×90 cm., **1.25**
Grains d'orge, 45×95 cm, **1.10**

Linges de cuisine
Coton, 45×70 cm., **-.50**
Pur fil, 70×70 cm, **1.50**

Draps de lit confectionnés
160 × 230, festonnés, 10.90, **8.50**
180 × 250, festonnés, **12.90**
165 × 240, feston et ourlet à jours, **12.—**
180 × 250, feston et ourlet à jours, **13.25**
165 × 240, jours fantaisie à la main, **13.50**

Linges de table
Nappes au mètre, 140 cm., le m., **4.—**
Nappes coul., mi-fil, 140 cm., le m., **5.75**
Nappe blanche et **6 serviettes** assorties. ensemble, **12.75**
Serviettes blanches, les 6 pièces, en coton, **7.50** en fil, **16.—**

Pour enfourrages
Bazin, 130 à 135 cm., le mètre 3.-, **2.75**
Bazin, 150 centimètres, le mètre **3.60**
Damassé, 130 à 135, le m. 4.20, 3.75, **3.--**
Indienne, 135 cm., le m. 3 40, 2.75, **1.95**

Essuie-mains au mètre
Ecru, rayé rouge, —.85, —.75, **-.50**
Blanc, grains d'orge, **-.95**
Ecru, mi-fil, 1.80 **1.40**
Blanc, pur fil, **2.--**
Essuie-services côtelé, pur fil, **1.70**

Linges éponge

	45×90	48×90	50×90	60×100
blancs	**-.90**	**1.40**	**2.30**	**2.60**
	50×90	60×100	ourlés à jour	
rayés	**2.75**	**2.95**	55×105	**3.50**

Taies d'oreillers
65 × 65, simples, blanches, **1.95**
65 × 65, festonnées, **2.45**
65 × 65, ourlet à jours et feston, **3.75**
60 × 60, ourlet à jours, **2.95**
Lavettes, la pièce, —.45, —.35, **—.25**

Rideaux
guipure, 65 cm., le m., 1 40, 1 20, -.95, **—.75**
tulle, 65 cm., le m, 2.75, 2.20, **1.75**
double largeur, le m., 4.—, 3.50, **3.—**
Lambrequins au mètre, 3.—, 2.60, **2.30**
Brise-bise au mètre, 2.80, 2.20, **1.90**
Etamine blanche, 120 cm., le m., **2.50**
Tulle points d'esprit, 150 cm., 5.50, 4.50, **3.95**

BRISE-BISE, la paire 5.50, 3.95, 3.—, 2.40, 1.75, 1.20

Chemises pour dames
façon empire, broderie, **1.95**
façon boutonnant, large broderie, **2.65**
façon carrée, brod. et entre-deux, 4.25, **3.60**
façon carrée, très large broderie et entre-deux, **4.75**
façon large broderie tout autour, **4.90**
façon empire, bretelles broderie, large entre-deux, **5.25**
façon carrée, broderie et entre-deux artistiques, **6.—**
façon carrée, broderie et entre-deux naturels, **6.40**
façon carrée, modèles très riches, 7.—, **6.90**

Sous-tailles
décolletées carré, garnies feston, **1.45**
décolletées carré, garnies broderie, **2.40**
forme empire, entre-deux broderie, **2.80**
forme en pointe, broderie et double entre-deux, **3.50**
large broderie et entre-deux naturels, **5.—**
large broderie artistique, 5.50, **4.50**

Lingerie d'enfants
Caleçons Chemises Combinaisons

Caleçons pour dames
large entre-deux, **2.60**
large broderie, façon sabot, 4.—, **3.50**
large broderie, entre-deux, 5.50, **4.50**
large broderie naturelle, 6.50, **4.50**
large broderie et entre-deux artistiques, **6.40**
broderie, modèles riches, **8.40**

Chemises de nuit
décolletées carré, broderie tout autour, **5.40**
décolletées carré, brod. et entre-deux, **7.50**
décolletées en pointe, broderie et entre-deux, **8.25**
décolletées carré, large entre-deux, **9.25**
broderie et entre-deux artistiques, **10.—**
broderie et entre-deux naturels, **10.—**

Combinaisons
forme empire, garnies entre-deux, **3.75**
forme empire, entre-deux haut et bas, 5.50, **4.25**
forme empire, garnies entre-deux et broderie, 9.-, **7.90**
entre-deux et broderie artistiques, 12.—, **10.—**
en voile brodé, **8.75**

Envois contre remboursement
Il ne sera pas donné à choix

Jules Bloch Neuchâtel
SOLDES ET OCCASIONS

Hygiène

Au moment où les questions d'hygiène prennent une importance toujours plus grande, il est judicieux de ne donner son linge à laver qu'à des établissements dont l'installation donne toute garantie de désinfection complète du linge.

La **G. B. N.**
seule Blanchisserie à vapeur à haute pression du canton est spécialement installée pour donner à ce sujet toute satisfaction à ses clients : **seule, en effet, la vapeur à haute pression garantit la désinfection complète du linge,** ce qu'il est impossible d'obtenir par le procédé ordinaire de « coulage » du linge, ou par la vapeur à basse pression.

Nos machines perfectionnées évitent toute usure anormale du linge et **nous garantissons de la manière la plus formelle que nous n'employons aucune substance nuisible pour le laver.**

GRANDE BLANCHISSERIE NEUCHATELOISE
S. GONARD & Cie
MONRUZ-Neuchâtel
Service à domicile - Téléphone 10.05
Expéditions au dehors par tram, poste ou chemin de fer
Tarifs et renseignements franco sur demande
Maison fondée en 1906

MAGASIN DE BEURRE ET FROMAGE
Rue du Trésor **R.-A. STOTZER** Rue du Trésor

Fromage d'Emmenthal du Jura et de Gruyère
qualité extra, fr. **2.10** la livre
Prix de gros pour revendeurs Expédition au dehors

Maison **J. L. Berger** VENTE DE BLANC
particulièrement avantageuse par ses qualités irréprochables
MARCHANDISES confectionnées dans nos ateliers et par la MAISON ZUBERBUHLER, ::: dont la qualité est connue de chacun :::

Steinfels Savon de ménage

Meubles Gustave Lavanchy
ATELIERS RÉUNIS
Salle d'exposition, Bureau :
Orangerie 4 - Téléphone 6.30
Voir SALLE à MANGER Création et Exécution de la Maison
Etudes et projets à disposition

Grande salle de la Rotonde, Neuchâtel

Kassaeröffnung: 19 Uhr 30 — Samstag, den 18. Februar 1922 — Anfang: Punkt 20 Uhr 30

Gesang- und Theater-Vorstellung

gegeben vom

Grütli-Männerchor Neuchâtel

Direktion: M. P. VAUCHER

PROGRAMM

Der Wältundergang

Dialektlustspiel in drei Aufzügen, von Albert Maurer

EINTRITTSPREISE: Vorverkauf Fr. 1.30; an der Kasse Fr. 1.50 (Billetsteuer inbegriffen).

VORVERKAUF: Café Grütli; Restaurant de la Rotonde; Restaurant Scheidegger, Serrières; bei Herrn Gœbel, coiffeur, aux Terreaux; Laiterie Buttet, Temple-Neuf; sowie bei den Aktivmitgliedern.

Nach Schluss TANZ für die Theaterbesucher. Zu zahlreichem Besuche ladet höflichst ein.

O F 229 N — Der Grütli-Männerchor Neuchâtel.

Monsieur et Madame Jacques WOHLERS-PETTAVEL ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Robert-Jacques-Auguste.

Bôle et Laufenbourg, ce 15 février 1922.

Château-d'Oex

Pension Rosemont

Belle situation, jolies chambres au soleil, bonne cuisine, sports d'hiver. Prix modérés.

Bonne pension bourgeoise

entière ou partielle. Dîner à 1 fr. 80.

Demander l'adresse du No 251 au bureau de la Feuille d'Avis.

On prendrait en pension dans famille d'instituteur,

JEUNE GARÇON

désirant apprendre la langue allemande. Vie de famille et bons soins assurés. Occasion de suivre les écoles secondaires. — Piano à disposition. S'adresser à R. Haerdi, instituteur, à Seon (Argovie).

Références: M. Natale Girola, entrepreneur, à Neuchâtel et M. Oscar Humbel, comptable, à Saint-Blaise.

Demandée, pour aider aux soins du ménage, 2 ou 3 matinées par semaine,

personne

consciencieuse et robuste, sachant bien repasser. Offres par écrit avec certificats ou références à X. 271 au bureau de la Feuille d'Avis.

PENSION SOIGNÉE

pour dames, messieurs. Jolie chambre à louer.

Pension Château 13

ATTENTION!

Cannage et stoppage de chaises en tous genres. Réparations de meubles en jonc. Travail prompt et soigné. Prix modérés.

NUMA WIDMER FILS

Faubourg de l'Hôpital 18

Pour les commissions s'adresser au magasin de Cigares « au Turco », rue du Seyon.

On cherche pour un jeune garçon devant entrer à l'école de commerce

chambre et pension

dans une bonne famille. Bons soins exigés. Adresser offres écrites avec prix à C. G. G. 282 au bureau de la Feuille d'Avis.

Leçons d'anglais

Pour renseignements, MISS RICKWOOD, Pl. Piaget 7, 3me.

CINÉMA PALACE

Dès ce soir et pour 7 jours seulement! Le film le plus beau, le plus émouvant

LE RÊVE

L'immortel chef-d'œuvre d'EMILE ZOLA
Interprété par SIGNORET — BARCLEY
ANDRÉE BRABANT

ACTUALITÉS MONDIALES — LE BONHEUR EN MÉNAGE, très fine comédie

RETENEZ VOS PLACES pour le 3 mars. MAX LINDER dans: 7 ANS DE MALHEUR, le roi du rire dans son premier film tourné en Amérique

Du 17 février au 23 février — **APOLLO** — Dimanche, dès 2 h. 30 Matinée permanente

Production française de premier ordre

LA POCHARDE

Célèbre roman parisien de M. Jules Mary

Le plus passionnant! Le plus populaire!
Le procès de Charlotte a lieu!...

La reconstitution de la Cour d'Assises est remarquable. La scène du verdict est traitée avec une sobriété et une vérité qui font grand honneur au metteur en scène (M. Etiévaut) ainsi qu'à toute l'interprétation

LA FEMME FARDÉE

Grand drame supérieurement interprété par **William Farnum** et **Jewel Carmen.** Film d'un grand intérêt et d'une forte jouissance dramatique

La récolte des éponges Documentaire des plus intéressants

Cie d'Assurances Générales sur la Vie

87, Rue de Richelieu, Paris

Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat Français, et à la surveillance du Bureau Fédéral des Assurances.

Etablie en Suisse depuis 1821

Agents principaux pour le canton de **Neuchâtel:**

MM. Strittmatter & Borel, à St-Blaise, près Neuchâtel.

MM. Bernheim & Luthy, 66, rue Léopold Robert, Chaux-de-Fonds.

COURS DE DANSE

Un cours de perfectionnement (5-10-15 leçons, à volonté) et un cours pour débutants (2 leçons par semaine) commenceront dès mars à l'INSTITUT GERSTER, Evole 31a, où l'on peut s'inscrire. Leçons particulières. Cours privés.

POLITIQUE

La Conférence de Gênes

L'intervention de la Petite Entente

M. Maurice Muret ne croit pas à un fiasco de la conférence de Gênes. Dans la « Gazette de Lausanne », il dit:

J'en attends au contraire de bons résultats, mais parce qu'on l'a retardée pour s'y rendre avec un programme précis.

Avec un programme qui pourrait bien, par dessus le marché, n'être plus élaboré seulement par les puissances représentées au Conseil suprême, mais aussi par des représentants des Etats de la Petite Entente. Le voyage de M. Bénesch à Paris et Londres semble en rapport avec la conférence de Gênes. M. Bénesch demande que la Petite Entente soit représentée dans la commission d'experts et M. Poincaré paraît favorable à cette requête si légitime. Il avait annoncé une politique de coopération avec la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et la Roumanie. L'occasion s'offre à lui aujourd'hui de donner à cette politique un gage.

L'influence de la Petite Entente s'exercera dans un sens que nous estimons bienfaisant parce qu'elle s'exercera dans le sens du maintien des traités récents. Emportée par sa nouvelle politique, l'Angleterre pourrait céder à la tentation de trop favoriser l'Allemagne. Les puissances de la Petite Entente corsée de la Pologne seront là pour rappeler les crimes, les destructions, les camouflages financiers de l'Allemagne et pour soutenir la France dans ses justes aspirations, aujourd'hui méconnues.

La Petite Entente pourrait aussi donner de précieux conseils, dans la commission d'experts, en ce qui concerne la politique à suivre envers la Russie soviétique. Pour la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie, la Russie, malgré ses erreurs, malgré ses crimes, reste la mère aimée et respectée des peuples slaves; mais cette sympathie instinctive s'unit à une connaissance, instinctive aussi, du tempérament russe et, si l'on peut dire, de la manière de s'en servir. Uniquement guidés par l'idéologie, d'une part, et les aspirations du capitalisme, d'autre part, les Anglais commettraient peut-être des erreurs d'appréciation et de tactique. Assistés par les conseils de techniciens tchèques et yougoslaves, ils risquent moins de s'égarer. A tous les points de vue, il faut souhaiter la collaboration de la Petite Entente aux travaux préparatoires de la conférence.

Les réparations

Vers l'entente

Il paraît que la France et l'Angleterre sont arrivées à un accord en ce qui concerne les réparations allemandes. Comme l'a désiré la France, la commission des réparations fixera les paiements de l'Allemagne pour 1922. Ensuite les ministres des finances alliés se réuniront à Londres, comme l'a désiré l'Angleterre, pour procéder à la répartition des paiements. On espère que l'accord de Wiesbaden, qui assure à la France pour 1922, conformément aux décisions de Cannes, des livraisons en nature pour 950 millions de marks-or pourrait maintenant entrer en vigueur. On ne sait pas encore si les livraisons de charbon, qui représentent une valeur mensuelle de 30 millions de marks-or, sont comprises dans ce montant, ou si elles doivent continuer en même temps que les livraisons en nature prévues par l'accord de Wiesbaden. Suivant l'« Echo », les garanties à exiger de l'Allemagne, prévues à Cannes, seront fixées par la commission des réparations. Toutes ces décisions devront encore être approuvées par le ministre des finances.

Grande-Bretagne

L'Inde aux Communes

Un amendement déposé par le général Townshend et deux autres députés déclare que l'agitation et les désordres dont l'Inde est le théâtre, sont dus à l'attitude de l'administration britannique pendant ces trois dernières années. L'amendement exprime l'espoir que des mesures seront prises immédiatement pour rétablir l'ordre et le respect des lois et la sécurité pour la vie et les biens dans l'Inde.

Le ministre pour l'Inde, M. Montagu, a répondu aux orateurs qui l'ont attaqué. Il déclare qu'il n'est pas responsable de la situation actuelle, situation qui cause la plus vive anxiété. Il ajoute:

« L'une des causes de l'agitation dans l'Inde est l'état général de troubles qui existe dans le monde entier. Les bolchévistes ont fait de la propagande. Il faut aussi tenir compte du développement industriel et de l'accroissement du nombre des Hindous employés dans l'industrie. Le salaire de ces travailleurs n'augmente que lentement, et les organisations de travailleurs manquent de maturité. »

M. Montagu déclare que ce n'est pas de Londres qu'on peut maintenir l'ordre et le respect des lois dans l'Inde; c'est au gouvernement de l'Inde lui-même qu'on doit laisser cette responsabilité.

Après ces déclarations, la Chambre des communes a repoussé, par 248 voix contre 64, l'amendement.

Puis elle a adopté à mains levées l'adresse en réponse au discours du trône.

Allemagne

Le problème de la culpabilité

Le Landtag de Bavière a voté l'ordre du jour suivant, lundi après un vif débat:

« Veuille le gouvernement bavarois agir auprès du gouvernement du Reich de manière que soit soumis au pays et à l'étranger, et très spécialement aux gouvernements de l'Entente, le matériel authentique qui est de nature à détruire l'affirmation inscrite dans le traité de Versailles de la culpabilité de l'Allemagne comme auteur de la guerre ».

Les indépendants ont voté contre cet ordre du jour; ils ont motivé leur attitude sur ce qu'il ne convenait pas de forcer la main au gouvernement du Reich, ce dernier devant être laissé juge du moment opportun pour agir dans le sens indiqué par la motion. Les majoritaires, tout en partageant les scrupules des indépendants, se sont bornés à s'abstenir. Les communistes ont voté contre avec les indépendants.

Mexique

Deux exécutions capitales

On mande de Mexico à Havas que le général Antonio Ruiz et le capitaine Lugardo Perez, de l'armée fédérale, qui avaient été condamnés par le conseil de guerre pour rebellion, ont été exécutés mercredi matin.

L'équivoque bolchéviste

(Du « Temps ».)

Avant de quitter Londres pour Moscou, le représentant bolchéviste Krassine a voulu s'adresser à son tour au public français. M. Jules Sauerwein, du «Matin», a recueilli ses confidences et ses déclarations.

Des suggestions qu'il tâchait de faire parvenir au gouvernement français, un seul point était vraiment net: M. Krassine déclarait que le gouvernement des soviets est prêt à négocier avec la France « indépendamment de la conférence de Gênes », et il demandait, lui, Krassine, à venir causer en France avant son départ pour Moscou. Voilà ce qu'on appelle « traiter des relations entre les deux pays autrement que par l'intermédiaire de lord Curzon ».

D'ailleurs, qu'offrait M. Krassine, quand il tentait de causer avec la France? Commençait-il par reconnaître les dettes de la Russie: emprunts, restitutions, indemnités? Non, il laissait seulement entrevoir que les dettes d'avant guerre pourraient être reconnues; quant aux autres obligations qui incombent à tout gouvernement russe, il se contentait d'exprimer l'espoir qu'un compromis serait atteint.

Comme M. Krassine et ses collègues ont l'esprit très délié, ce n'est certes pas par inadvertance qu'ils ont omis de fournir des assurances décisives. Pourquoi donc éludent-ils toujours les seules questions qu'il soit utile de traiter? Nous n'apercevons guère que deux explications, qui ne sont d'ailleurs pas incompatibles.

La première raison des équivoques bolchévistes, c'est que le gouvernement des soviets n'a pas le pouvoir de permettre le relèvement de la Russie. Selon l'expression d'une Française qui a courageusement visité Moscou, « il gère la catastrophe », et c'est tout. D'ailleurs, quels sont donc les hommes qui exercent la véritable autorité en Russie? Est-ce que la « Tcheka » bolchéviste ne contiendrait, par hasard, aucun des espions employés par l'ancienne « Okhrana » du tsar? Est-ce qu'il n'y a aucun fonctionnaire soviétique auquel on puisse appliquer le mot fameux de Gogol: « Vous volez trop pour votre grade »?

En somme, si les représentants de la Russie soviétique se réfugient dans des déclamations ou dans des réticences, c'est en premier lieu pour ce motif que M. Lloyd George saurait caractériser par une de ses formules vigoureuses: « They cannot deliver the goods ». (Ils ne peuvent pas livrer la marchandise »).

Mais il y a une seconde raison, plus fâcheuse encore.

En instituant la conférence de Gênes, M. Lloyd George a rendu un service qu'on ne doit pas méconnaître. Il a donné à tous les créanciers et à tous les fournisseurs éventuels de la Russie l'occasion de se grouper en face des bolchévistes. Jusqu'à présent, la diplomatie de Moscou a rappelé celle du sultan Abdul Hamid: le gouvernement des soviets négocie séparément avec chacun des Etats étrangers qui consentent à causer; il offre des concessions à chacun et il les met tous en concurrence ou en opposition. Le jour où tout le monde se trouve réuni autour d'une table, ce jeu devient plus malaisé. Il y a des nécessités fondamentales que personne ne peut plus refuser de voir: reconnaissance des dettes, garanties pour les étrangers, en un mot, mise en pratique des principes contenus dans la résolution de Cannes. Le gouvernement des soviets tient à éviter la formation d'un front commun, et c'est pourquoi il voudrait causer séparément avec la France, — ainsi qu'avec d'autres pays, sans doute. S'il y réussissait, le front serait rompu, et les bolchévistes arriveraient plus facilement à ce qu'ils cherchent: c'est-à-dire à durer avec l'aide des gouvernements étrangers, sans renoncer aux moyens de renverser lesdits gouvernements.

Les Français ne se prêteront pas à cette manœuvre. Ils aideront volontiers au relèvement de la Russie, pourvu que la Russie se mette en état d'être aidée. Mais la France n'ira pas marchander avec les soviets derrière le dos de ses alliés. Ce serait trahir non seulement les intérêts de ses alliés, mais les siens et ceux du peuple russe.

A remarquer:

1° L'Emulsion Scott est la seule Emulsion d'huile de foie de morue préparée d'après le procédé de Scott et qui puisse justifier une période de 38 ans de succès.

2° L'Emulsion Scott est composée avec des ingrédients de première qualité et nonobstant toujours excellente et efficace.

3° L'Emulsion Scott est un fortifiant d'un goût agréable, très digestible, un excitant de l'appétit pour les adultes comme pour les enfants.

C'est pourquoi on achètera seulement l'Emulsion Scott et on ne se laissera substituer aucune imitation.

Prix: 5 fr. et 6 francs.

SUISSE

Trains de plaisir ou billets du dimanche. — Le « Pro Lemano » nous écrit:

En juin 1921, la Conférence commerciale suisse, qui réunit des délégués des C. F. F., des Compagnies secondaires et des grandes Associations commerciales et industrielles suisses, avait émis le vœu de voir réintroduits, par les C. F. F., les billets du dimanche à taxe réduite.

Le conseil d'administration des C. F. F. a répondu négativement à cette requête. Par contre, il est disposé à prévoir la mise en marche de trains de plaisir à partir des centres importants.

Cette décision est regrettable. Les trains de plaisir ne conviennent pas à chacun et ne sauraient remplacer les billets du dimanche. Ce qu'il faut, c'est engager le public à voyager de nouveau, mais à voyager librement, tout à son aise, quand il lui plaît, non en troupeau serré, selon un itinéraire strict annoncé par une bruyante réclame. Et puis, survienne le mauvais temps, les trains de plaisir sont supprimés, tandis que bon nombre de voyageurs isolés n'en prendraient pas moins leur billet du dimanche.

ZURICH. — Un ouvrier pâtissier de Bubikon avait prêté à un collègue un bouquin de « recettes » pour confiseurs, d'une valeur de 18 fr. Le moment venu de le rendre, l'emprunteur s'excusa en disant qu'il avait remis le volume à un ami et que celui-ci l'avait sans doute égaré. Plainte fut portée et le malheureux emprunteur incarcéré pendant cinq jours; après quoi, le tribunal rendit son jugement: deux jours de prison pour détournement, 48 fr. d'amende et remboursement de la valeur du livre au propriétaire.

APPENZELL-RH-INT. — Le Grand Conseil a accepté à une grande majorité l'ordonnance cantonale d'exécution de la loi fédérale relative aux épizooties, qui entrera immédiatement en vigueur. Le Grand Conseil a décidé de renoncer à la création d'un fonds en vue d'indemniser les agriculteurs dont le bétail a été atteint de fièvre aphteuse.

ARGOVIE. — Le feu a détruit entièrement, mercredi matin, à Villmergen, vers une heure les habitations et granges avec tout le matériel, appartenant à Constantin Meyer et à Jacob Müller fils, assurées pour 4400 fr. et 12,000 francs. Le sinistre est attribué à la malveillance.

GRISONS. — Les comptes cantonaux pour l'année 1921 accusent aux recettes 3,897,920 fr. et aux dépenses 8,379,508 fr., soit un déficit de 4,481,588 fr. Les impôts ont produit 5,134,202 francs, dont 4,842,969 fr. ont été utilisés pour couvrir le déficit de 1920, de sorte que 221,233 francs seulement ont pu être portés en compte en 1922.

TESSIN. — Sur la proposition de la commission d'enquête parlementaire, le gouvernement tessinois a révoqué les deux fonctionnaires du département des constructions, inculpés de graves irrégularités et d'abus dans l'exercice de leurs fonctions. M. Cattori, président du gouvernement, a en conséquence retiré sa démission.

Voir la suite des nouvelles à la page suivante.

AVIS TARDIFS

Dimanche soir, 8 h., Chapelle Anglaise

PROJECTIONS:

La Peinture de G. F. Watts

UNION COMMERCIALE

Séances générales 1922

Ce soir, sixième et dernière représentation, à LA ROTONDE.

Locations: Foetisch frères S. A., et le soir à l'entrée.

Cinéma du Théâtre

Quo Vadis? Vu l'importance du programme le spectacle commencera à 8 h. 1/4 précises

Parc des Sports - Colombier

DIMANCHE 19 FÉVRIER 1922 à 2 h. 30

Grand Match

Young-Boys I (Berne) contre Cantonal I

Entrée fr. 1.10, dames, militaires et enfants 60 c. Places assises 50 c. de supplément.

Etat civil de Neuchâtel

Promesses de mariage

Hermann-Auguste Mariller, manœuvre, et Rose Besomi, ménagère, les deux à Neuchâtel.

Hugo-Edvin Gertsch, employé au tram, et Charlotte Bernard, horlogère, les deux à Neuchâtel.

Raoul-André L'Epée, commis, à Neuchâtel, et Cécile-Ida Mojon, à Saint-Blaise.

Mariages célébrés

13. Jules-Walther Bossy, industriel, et Alice-Renée Hurni, les deux à Neuchâtel.

Edouard Schmid, fourreur, à Neuchâtel, et Eva-Maria Marietta, à Bellinzone.

Mercuriale du Marché de Neuchâtel

du jeudi 16 février 1922

	les 20 litres			la pièce	
Pommes de ter.	4.50	—.—	Choux	—.40	1.20
Raves	3.50	4.—	Choux-fleurs	—.60	1.50
Choux-raves	4.—	4.50		le ½ kilo	
Carottes	6.—	8.—	Raisin	1.50	—.—
Pommes	6.50	7.—	Beurre	2.90	—.—
Poires	7.—	—.—	Beur. en mottes	2.75	—.—
	le paquet		Fromage gras.	2.10	—.—
Poireaux	—.30	—.35	» demi-gras	1.80	—.—
	le kilo		» maigre	1.60	—.—
Châtaignes	—.70	—.—	Miel	2.25	3.50
Noix	2.50	—.—	Viande bœuf.	1.40	2.20
Pain	—.56	—.—	» vache	1.40	2.20
	la chaîne		» veau	1.50	2.20
Oignons	—.40	—.50	» mouton	1.60	3.—
	le litre		» cheval	—.75	1.20
Lait	—.44	—.—	» porc	4.50	5.—
	la douzaine		Lard fumé	5.—	—.—
Œufs	2.80	3.20	» n.fumé	4.50	—.—

Partie financière et commerciale

Une perte de 300 millions. — La « Juristische Finanz- und Handelsrundschau » de Zurich dit que la baisse des cours des actions de seize entreprises industrielles suisses à fin décembre dernier représente une perte de fortune de 300 millions pour les actionnaires. Ces entreprises sont la fabrique d'accumulateurs d'Oerlikon, la fabrique de chocolat Tobler, la fabrique Saurer, à Arbon, la maison Maggi, à Kemptthal, la fabrique de chaussures Bally, à Schœnenwerd, la maison Brown-Boveri, à Baden, les aciéries Fischer, l'entreprise de la Lonza, la fabrique de machines d'Oerlikon, la compagnie Nestlé, les entreprises Sulzer, la fabrique de produits chimiques Sandoz, la société pour l'industrie chimique, les chocolats Peter, Cailler, Kohler, la société des conserves alimentaires et la fabrique de conserves de Lenzbourg.

Heurs et malheurs d'une fabrique de chaussures. — On nous écrit de Berne:

Lundi dernier a eu lieu une nouvelle assemblée des créanciers de la fabrique de chaussures Weill S. A., de Kreuzlingen. Cette entreprise, fondée en 1915, au capital de 1,200,000 fr. d'actions et de 800 mille francs d'obligations, travaillait essentiellement pour l'exportation. Elle réalisa tout d'abord de fort beaux bénéfices: 1,200,000 fr. en 1917, 1 million 760,000 fr. en 1918; 1,600,000 fr. en 1919 et 2 millions 300,000 fr. en 1920.

Les trois directeurs qui, en 1916 et 17 avaient un traitement de 15,000 fr., le virent monter à 62,000 fr. dès 1918. Ils reçurent entre les trois 93,000 fr. de tantièmes en 1916, 225,000 fr. en 1917 et 200,000 fr. en 1918.

En somme il fut payé, de 1915 à 1921, aux trois directeurs, en traitements, dividendes et tantièmes, la coquette somme de 1,935,000 fr. Ces messieurs, d'ailleurs, eurent la probité de placer toutes ces sommes en actions de la société.

Les deux grands débouchés de la fabrique étaient l'Italie et la Roumanie. Les paiements furent acceptés à un cours supérieur à celui du jour et il en résulta une perte de 3 millions. Impossible de faire un compte des actifs qui se trouvaient en Italie, car on ne put obtenir d'inventaire, même en s'adressant aux autorités. Et diverses entreprises où la fabrique était intéressée tombèrent dans des difficultés financières.

Il fallut arrêter la production et liquider les stocks. Les actionnaires avaient d'abord songé à intenter un procès en responsabilité, mais ils se rendirent compte qu'on pourrait juste trouver de quoi payer les frais de justice.

Quelques débiteurs étrangers déclarent avec un grand sang-froid qu'ils ne paieront que lorsque le change de leur pays se sera amélioré.

Les créances produites dépassent la somme de 12 millions dont 9 sont reconnus. L'actif saisi est de 905,000 fr.

Les pertes totales atteignent 9,700,000 fr. On espère distribuer une répartition do 15 %.

Les créanciers ont nommé pour défendre leurs intérêts un comité à la tête duquel figure le conseiller national Höppli.

Commerce hispano-suisse. — Afin de gagner du temps pour les négociations en cours, les gouvernements suisse et espagnol ont conclu un nouveau « modus vivendi » aux termes duquel sont appliqués jusqu'à fin février aux marchandises suisses à destination de l'Espagne les taux espagnols en vigueur dès le 16 de ce mois, les marchandises espagnoles importées en Suisse restant soumises au tarif d'usage.

Cet accord est applicable jusqu'au 15 mars inclusivement aux marchandises expédiées avant la fin de février.

Tchécoslovaquie. — Communiqué du bureau suisse de renseignements pour l'achat et la vente de marchandises, à Zurich:

Le consul de Suisse à Prague, M. Gérold Déteindre, se met à la disposition des industriels et commerçants suisses le 22 février, à notre bureau pour renseignements sur la situation en Tchécoslovaquie. Adresser les demandes d'entretien jusqu'à lundi le 20 ct, au Bureau suisse de renseignements pour l'achat et la vente de marchandises, à Zurich, en indiquant la nature des questions à traiter. Les simples demandes de renseignements doivent être adressées au même bureau.

Les faillites aux Etats-Unis. — Les faillites, pendant le mois de janvier écoulé, ont été de 2705, représentant un passif de 115 millions 301,371 dollars.

Bourse de Genève, du 16 février 1922

Actions					
Banq. Nat. Suisse	—.—		5% Fed. VIII »	—.—	
Soc. de banq. s.	557.—		5% » IX »	—.—	
Comp. d'Escom.	393.—		5½% » 1922 »	—.—	
Crédit suisse	566.—		3½ Ch. fed. A. K.	718.25	
Union fin. genev.	—.—		3% Différé	327.—	
Ind. genev d. gaz	145.—		3% Genev.-lots	91.75	
Gaz Marseille	—.—		4% Genev. 1899	—.—	
Fco-Suisse élect.	60.50		3% Frib. 1903	327.—	
Electro Girod	—.—		Japon tab. IIes. 4½	89.25	
Mines Bor privil.	—.—		Serbe 4%	—.—	
» » ordin. anc.	235.—		V. Gené. 1919, 5%	—.—	
Gaïsa, parts	—.—		4% Lausanne	—.—	
Chocol. P.-C.-K.	133.50m		Chem. Fco-Suisse	—.—	
Nestlé	199.—		Jura-Simp. 3½%	339.—	
Caoutch. S. fin.	43 50m		Lombar. anc. 3%	—.—	
Centr. charb. ord.	—.—		Cr. t. Vaud. 5%	—.—	
Obligations			S. fin. Fr.-Sui. 4%	—.—	
5% Fed., II emp.	—.—		Bq. hyp. Suéd. 4%	—.—	
4½ » IV »	—.—		C. foncégyp. 1903	—.—	
4½ » V »	485.—		» » 1911	191.—	
4½ » VI »	—.—		» Stok. 4%	—.—	
4½ » VII »	—.—		Fco-S. élec. 4%	235.—	
			Potisch. hong. 4½	—.—	
			Bolivia Ry	—.—	

Léger recul sur les changes; il n'y a que Copenhague qui monte de 25 c. à 105,75. En Bourse, ce sont toujours les valeurs de placement qui tiennent la corde; l'acheteur trouve trop cher, hésite et le titre monte encore. Sur 19 actions, 6 en baisse, 6 en hausse

OCCASIONS

Nous offrons jusqu'à fin février, sauf vendu, une série de très bons parapluies de Dames.

Satin, monture acier, canne bois **5.--**

Gloria anglais, monture acier, canne bois **8.--**

Albert GEORGES, fabrique de Parapluies
5, Rue de l'Hôpital, Neuchâtel

FRIBOURG. — On a arrêté le concierge du musée de Fribourg, qu'on soupçonne être l'auteur des vols au médailler dont nous avons parlé hier.

— Les vins récoltés en 1921, dans les vignes que l'Etat de Fribourg possède à Lavaux, se sont vendus aux enchères publiques, le 15 février, au prix moyen de 2 fr. 51 le litre.

— Le pénitencier cantonal fribourgeois de Bellechasse a vendu sa récolte de tabac à la manufacture de cigares d'Estavayer-le-Lac, au prix de 148 fr. les 100 kilos.

Chronique genevoise

(De notre corresp.)

Genève, 14 février.

Étrange mentalité que celle qui anime présentement ceux qui ont la charge de nos finances. On sait que, depuis longtemps, la caisse de l'Etat sonne creux malgré un pressurage de la dernière rigueur. Il faut, bien entendu, ne pas perdre de vue que les charges sont énormes, que le chômage, entre autres, engloutit des millions, et que malgré des économies dans tous les domaines, le déficit s'accentue d'année en année dans des proportions angoissantes. Mais de là à tenter des manœuvres qui n'ont presque plus rien de légal, il y a un abîme. Voici deux exemples qui prouveront sans long commentaire que décidément l'on commence à en prendre trop à son aise avec le contribuable bénévole.

On s'est avisé en haut lieu que l'impôt foncier ne produit pas assez. Une commission d'experts a donc été nommée, commission qui s'est promenée dans notre campagne pour estimer les terrains. Cette estimation est de pur bluff et d'un arbitraire sans nom. Il est bien entendu qu'un terrain utilisé en culture — vigne, champ, pré, jardin maraîcher — ne peut être estimé et taxé que d'après son rendement agricole. Or les experts n'ont eu cure de ce point : ils ont sans broncher attribué à ces terrains, ou à nombre d'entre eux, une valeur bien supérieure à la réalité en le considérant comme... terrains d'avenir ou terrains à bâtir, et les ont taxés en conséquence. Inutile de dire que nos paysans trouvent la plaisanterie très mauvaise. Ils estiment avec raison et avec tous les gens de bon sens, qu'un terrain exploité en culture agricole ne peut et ne doit être taxé que comme tel, à l'exclusion de toute autre considération ou donnée hypothétique. Le jour où la valeur agricole du terrain se transformera, soit ensuite de constructions de rapport — villas, immeubles locatifs ou industriels — ce jour-là seulement, l'impôt pourra suivre la valeur du terrain.

En résumé, les experts taxateurs se sont livrés à une opération qui ne déplairait pas aux fumistes de Moscou. Mais nous ne sommes pas mûrs pour l'arbitraire d'où qu'il vienne. L'affaire, d'ailleurs, suit son cours et nos agriculteurs n'ont pas du tout l'air de vouloir se laisser tondre. Et d'un !

Autre histoire tout aussi drôle. Nos gendarmes et gardes ruraux — ces derniers spécialement préposés à la police en campagne — coûtent, paraît-il, trop cher. On a donc décidé de faire des économies, d'autant plus qu'un projet de réorganisation du corps de gendarmerie prévoit une augmentation du contingent, ce qui ne serait possible qu'en supprimant les gardes ruraux. Or pour supprimer ces derniers, il faut prouver qu'ils sont inutiles. Et c'est ici que l'affaire se complique : les gardes ruraux fournissent, toute proportion gardée, un travail bien supérieur à celui du corps de gendarmerie. Il fallait donc trouver autre chose. Qu'a-t-on fait ? Je vous le donne en mille ! Le fonctionnaire du département de justice et police qui s'occupe de la réorganisation du corps a tout simplement fait circuler un ordre de service suivant lequel Pandore devra fournir un minimum de cinquante-deux contraventions par an. Foin du bon gendarme qui ne sévit qu'après de multiples avertissements, qui temporise, qui est un « bon diable », qui ne verbalise que lorsque tous les autres moyens honnêtes auront été épuisés, bref qui fait de la police préventive la seule admissible dans un pays qui se respecte et se dit civilisé. Vous voyez le but poursuivi : il faut prouver que le gendarme « travaille » et que l'on peut supprimer le garde rural. Et vous voyez peut-être aussi la conséquence logique de la manœuvre : gendarmes et gardes ruraux vont rivaliser de zèle, les premiers pour exécuter un ordre, les seconds parce que menacés dans leur existence. Le « match » commence : c'est à qui fournira les plus beaux états de service sous forme d'une avalanche de contraventions. Et ce, bien entendu, sur le dos du contribuable mis en coupe réglée.

On a décidément, en haut lieu, une singulière idée de la façon dont on peut se permettre des économies et remplir sa caisse. Le procédé, en tout cas, méritait d'être relevé. M.

Les secours à la Russie

(De la « Gazette de Lausanne ».)

Il n'y a personne qui ait plus de compassion que nous en avons pour les souffrances des Russes. Nous approuvons et admirons l'œuvre grandiose et bienfaisante du docteur Nansen. Cependant, nous ne cacherons pas qu'un sentiment d'inquiétude nous étreint que nous avons peine à vaincre. S'il est doux et noble de porter secours à son voisin dans la détresse, il faut que de son côté celui qu'on secourt fasse preuve de bonne foi. Est-ce le cas des soviets ? Nous répondons carrément non. Il nous est facile de le démontrer.

Les soviets n'ont cessé depuis leur lugubre avènement de dépenser des millions pour leur propagande. A ce sujet, il nous suffira de rappeler les millions du « Daily Herald » ; les chèques Zalewski ; la saisie par les douanes italiennes de bijoux pour une valeur de quelques millions lors de l'arrivée à Rome, l'année dernière, de l'ambassade bolchéviste ; la vie sardanapalesque de Zinovieff, à Francfort. Nous pourrions citer à l'infini.

Qu'importent à Lénine et à Trotzky les souffrances de leurs compatriotes pourvu qu'ils puissent se maintenir au pouvoir et que l'hydre bolchéviste empoisonne l'atmosphère européenne

Tout cela nous conduit inévitablement à conclure qu'on ne peut accorder aucune confiance aux soviets moscovites.

Qu'on nous comprenne bien : nous ne demandons pas qu'on reste impassible devant les souffrances des Russes ; mais personne non plus ne voudra admettre qu'on fasse de nous les dupes de Lénine.

M. Nansen aurait, dit-on, fait entendre froidement la vérité aux gouvernants actuels de la Russie. Nous voulons bien le croire. Mais nous savons aussi que Lénine ne s'est jamais embarrassé de formules.

Il appartiendra à la conférence de Gênes de faire comprendre, dans un langage clair et énergique, aux délégués du gouvernement de Moscou qu'on ne saurait tolérer plus longtemps que celui-ci dépensât des millions pour sa néfaste propagande au lieu de les consacrer à secourir les affamés de la Volga.

C'est un devoir qui s'impose, si l'on veut dissiper nos légitimes appréhensions.

Trop de lait

(De notre correspondant de Berne.)

Il y a quelques jours de cela, un de nos hommes d'Etat les plus clairvoyants (ce n'est pas M. Schulthess) prédisait à votre humble serviteur qu'après avoir tant gémi sur la question du lait, nous allions être inondés bientôt de ce candide breuvage.

Cette prédiction n'a pas tardé à se réaliser. Comme on l'a annoncé, la Compagnie Nestlé et la Fabrique de chocolat Cailler ont avisé 105 de leurs fournisseurs fribourgeois de lait qu'elles résiliaient leurs contrats pour le 1er mai. Aussi l'industrie laitière du canton qui nous a donné M. Musy est-elle en fort mauvaise posture. Une conférence vient d'avoir lieu entre ces fournisseurs et les deux fabriques intéressées. Ces dernières ont déclaré catégoriquement qu'en présence du fleuve de lait qu'on déversait chez elles, il ne leur était plus possible de continuer à se servir auprès de 105 sociétés laitières. Depuis l'an dernier, les livraisons ont doublé. Aussi ne peut-il être question de renoncer aux résiliations et tout ce que les fabriques peuvent faire est de ne pas résilier davantage de contrats.

Les fabriques ont fait, comme dernier argument, valoir que les sociétés laitières possédaient presque toutes leurs fromageries, de sorte qu'il était aisé pour elles de tirer parti du lait dont elles étaient encombrées.

Et vous croyez que cela va faire baisser le prix du fromage ? Bonnes gens, va ! R. E.

CANTON

Lignières (corr.). — Les soirées musicales et littéraires que le chœur mixte national a l'habitude de préparer chaque hiver, viennent d'avoir lieu. Deux soirs de suite, dimanche et lundi, la grande salle de la cure s'est remplie d'un public sympathique.

Les trois chœurs pour voix mixtes ont été assez bien rendus. Dans « C'est Dieu ! », de Léo Delibes, les chanteurs ont mis la puissance voulue ; la « Chanson du rossignol », de La Mallata-Vogt, et « La Source », de Charles Huguenin, ont été exécutées avec sentiment; les « pianissimo » auraient pu toutefois être encore plus doux ; mais à part cette remarque, qui n'est pas une critique, mais un encouragement, l'ensemble a été excellent.

Les deux comédies « Les deux sourds » de J. Moinaux, et « Par un jour de pluie », de L. Forest, ont été enlevées avec brio et avec de réelles aptitudes scéniques chez la plupart des acteurs. Les spectateurs surent rire aux bons endroits et le manifestèrent par leurs applaudissements aux interprètes.

Le chœur mixte national a pu trouver parmi ses membres les éléments nécessaires pour jouer la jolie opérette de Delibes : « Six filles à marier ». Les principaux rôles ont été bien tenus, les voix étaient justes, les intonations et les gestes appropriés. Toutes nos félicitations aux six filles de M. Beaucoq, qui, le fusil en mains, ont fait l'exercice avec une précision et un ensemble à rendre jaloux de vieux troupiers.

Un duo comique et une « monture » d'entr'acte complétaient le programme, dont l'exécution a dénoté un riche effort de la part de tous.

Mercredi, une soirée familière réunissait à l'Hôtel de Commune les membres du chœur mixte national, ainsi que ses membres passifs et invités et l'on y fêta, dans la joie et la gaîté, le succès du dernier concert.

Artistes neuchâtelois. — Dans un concert donné samedi dernier à Saverne (Alsace) par la Chorale Zornhoff, Mlle Dora de Coulon qui y prenait part à titre de soliste s'est fait vivement apprécier.

Le « Journal de Saverne » du 14 février parle d'elle dans les termes suivants :

« En Mlle de Coulon, nous avons appris à connaître une cantatrice d'une culture considérable. Sa voix rompue aux ondulations s'approprie aussi bien au grand style classique qu'à la grâce légère de la chanson. La « Ronde » de Lekeu a trouvé en Mlle de Coulon une interprète de premier ordre, qu'il faut remercier d'avoir porté cette belle œuvre à notre connaissance. »

Valangin. — Mercredi soir, le gendarme de Valangin a mis en contravention deux tourbiers des Ponts-de-Martel qui avaient laissé stationner leurs chevaux dans la rue pendant dix heures environ, tandis que ces messieurs étaient confortablement installés à l'auberge.

S'il était possible d'intervertir les rôles de temps à autre, il est plus que probable que les interminables stationnements des animaux de trait sur la voie publique seraient moins fréquents et surtout considérablement raccourcis.

Cernier. — Mercredi, ont été présentées à la vente annoncée à Cernier, par l'office vétérinaire fédéral, 65 têtes bovines, la plupart de 1er choix, destinées à la boucherie. Vingt-cinq têtes ont été acquises par les nombreux marchands accourus sur le champ de foire; 17 ont été ensuite achetées par la commission. Les vendeurs se sont déclarés satisfaits des prix obtenus, tandis que les acheteurs et les amateurs présents ont loué la qualité de la marchandise offerte.

La Chaux-de-Fonds. — On a conduit, mercredi, à sa dernière demeure Mlle Elisa Hamm, institutrice, qui fut pendant près d'un demi-siècle dans l'enseignement, dont 38 ans passés à La Chaux-de-Fonds. Mlle Hamm fut un exemple de probité pédagogique et avait su gagner l'affection et la confiance de ses élèves et de ses collègues.

Le Locle. — Les écoles du Locle viennent de perdre un professeur de valeur en la personne de M. Jules Courvoisier, qui, pendant 41 ans, enseigna le dessin dans les classes primaires. Depuis 1881, des milliers d'enfants ont reçu son enseignement, clair, précis et méthodique, qu'il dispensait avec toute son intelligence et tout son cœur. Souvent atteint par la maladie, il fit preuve d'une énergie peu commune et sut vaincre à force de volonté des difficultés sans cesse renaissantes. Il s'en va, dans sa 61me année, entouré du respect de ses élèves de l'affection de ses collègues, et regretté de tous.

— Mercredi matin, à 10 h. 15, à la croisée des rues de France et Jehan Droz, une des roues d'un véhicule lourdement chargé de planches que l'on conduisait à la gare du Col-des-Roches, se brisa et le chargement fut renversé. Un second véhicule fut requis, puis les planches transportées à bon port. La circulation n'a pas été arrêtée.

NEUCHATEL

Fondation Samuel de Petitpierre. — Pendant l'année 1921, la fondation Samuel de Petitpierre, pour convalescents hommes de la ville de Neuchâtel, a accueilli 20 demandes de secours pour cures de bains, cures d'air, séjours à Saint-Loup, etc.

Ces secours sont accordés à toute personne du sexe masculin, sans distinction de nationalité et de confession.

La fondation accueille avec reconnaissance les dons qui lui sont faits.

Le président du comité est M. Henri DuBois, professeur; le gérant du fonds M. Ch.-Ed. Bovet.

Souscription en faveur des affamés de Russie (Mission Nansen)

Mlle L. L., 15 fr. ; C. B., 10 ; F. C., 5 ; A. R., 5 ; H. G., 5 ; Anonyme, 5 ; Ct B., Peseux, 5 ; L. K., 15 ; A. C., 5 ; M. M., 15 ; deux sœurs, 5 ; Anonyme, 5 ; B. K., 5 ; R. M., 15 ; Anonyme, 5 ; Anonyme, —.50 ; Ed. Pd, 18 ; quelques amies de l'Oeuvre, 160 ; Anonyme, 15 ; S. et L., 20 ; N. M. K., 20 ; S. O., 5 ; une abonnée de la Croix-Rouge, 7.50 ; A., 30 ; Mme R. 10 ; D., 20 ; Anonyme, 15 ; P. B., Bevaix, 5 ; Couvet, 20 ; R. D., Yvonand, 5 ; G. Z., St-Aubin, 10 ; C. et M., 50 ; J. A. M., 5 ; Anonyme, 10 ; C. S., 5 ; M. R., 5 ; M. S. R., 10 ; B. J., 20 ; Chocolatier, Peseux, 5 ; J. R., 5 ; A. E. B., 5 ; A. M., 10 ; A. J., 30 ; C. L., 20 ; Anonyme, Peseux, 10 ; A. C. S., 10 ; R. C., Peseux, 10 ; P. H., 15 ; N. B., 5 ; F. H., 5 ; M. L., 5 ; Pension d'Ivernois, 18. Total à ce jour : 1861 fr. 50.

Souscription en faveur de la Mission médicale suisse en Russie

F. F. L., 5 fr.; A. C., 5 fr.; deux sœurs, 10 fr.; anonyme, 5 fr.; St., 6 fr.; 1 abonnée de la Croix-Rouge, 7 fr. 50; J. A. M., 5 fr.; A. M., 10 fr.; A. C. S., 5 fr. Total à ce jour, 834 fr.

POLITIQUE

Chambre des Communes

LONDRES, 16 (Havas). — La Chambre des communes aborde en deuxième lecture le projet de loi homologuant l'accord avec l'Etat libre irlandais.

M. Winston Churchill expose que le traité anglo-irlandais signé à Londres devra être soumis au suffrage du peuple irlandais. Il faut, dit l'orateur, que le peuple irlandais procède à des élections qui permettent d'établir une assemblée constituante chargée de la constitution de l'Etat libre irlandais, d'instituer en Irlande un parlement qui se substituera au Dail Eireann. Si le peuple irlandais répudie le traité, les engagements tomberaient de part et d'autre. La Grande-Bretagne est prête à se conformer au traité si les représentations de la nation irlandaise sont prêtes à le faire de leur côté.

M. Churchill estime que le projet de loi peut être voté avant la fin du mois prochain. Il y aura en Irlande des élections en mars et en avril; ensuite le parlement irlandais pourra rédiger la constitution en mai ou juin.

Enfin le parlement britannique sanctionnera en juin ou en juillet les lois qui auraient été votées par l'Etat libre irlandais.

Le capitaine Charles Craig, chef du groupe ulstérien, propose un amendement ainsi conçu :

« Etant donné que l'accord anglo-irlandais prévoit la formation d'une commission de délimitation de la frontière entre le nord de l'Irlande et l'Etat irlandais, étant donné que cette stipulation constitue l'abrogation directe du droit de l'Ulster mentionné dans la loi de 1920 et une violation des engagements solennels par le premier ministre britannique, la Chambre refuse de continuer les débats en deuxième lecture tant que le gouvernement n'aura pas fourni l'assurance que cette stipulation sera éliminée de l'accord anglo-irlandais et qu'aucune décision de la commission de délimitation ne sera mise à exécution avant d'avoir reçu l'approbation du parlement du nord de l'Irlande. »

A la Chambre italienne

La déclaration ministérielle

ROME, 16 (Stefani). — La séance de la Chambre italienne a été ouverte jeudi à 15 heures.

M. Bonomi prend immédiatement la parole pour lire la déclaration ministérielle.

Le président du conseil défend point par point la politique étrangère, financière et intérieure. Il indique les mesures prises en vue d'empêcher les conflits, mesures qui ont permis d'améliorer sensiblement la situation.

Le président du conseil demande à la Chambre un jugement clair, loyal et sincère.

Le discours de M. Bonomi est applaudi par le centre et fait l'objet de vifs commentaires.

Après la déclaration du président du conseil, M. Chiesa, républicain, demande la clôture des débats; sa proposition est rejetée.

M. Colonna di Cesao prend ensuite la parole et attaque vivement le ministère; il déclare que le groupe démocratique qu'il représente refusera la confiance au gouvernement. La même déclaration est faite par le représentant socialiste Luzatti.

Par contre, le député catholique Gronchy approuve la déclaration ministérielle.

La séance est alors levée.

Une interpellation

ROME, 16 (Stefani). — Le député Pestalozza interpelle le gouvernement pour connaître les causes obligeant la Suisse à expulser du territoire helvétique des ouvriers italiens.

Le député demande si le ministre des affaires étrangères ne jugerait pas opportun d'intervenir pour prévenir une augmentation du chômage en Italie.

La conférence de Gênes et les fascistes

Sous le titre : « Avertissement à tous les gouvernements », M. Mussolini, rappelant dans le « Popolo d'Italia » les manifestations organisées à Gênes dimanche dernier par les socialistes à l'occasion du départ pour la Russie d'un vapeur de secours, constate qu'il résulte des discours prononcés que les socialistes ont l'intention de monopoliser non seulement au profit des socialistes, mais encore des bolchévistes, la conférence de Gênes.

Dans un discours prononcé à bord du navire, ajoute Mussolini, le député socialiste Binotti a déclaré :

« La Russie, qui sera à Gênes aux côtés des représentants bourgeois, aura l'appui des représentants ouvriers du monde entier, qui veilleront sur elle. »

Quant à nous, ajoute le chef fasciste, nous avertissons dès maintenant tous les gouvernements que nous empêcherons que la conférence de Gênes ne devienne un meeting russe.

Les correspondants de journaux étrangers sont priés de donner la plus grande diffusion possible à ces déclarations, en conformité desquelles nous agirons coûte que coûte.

Nous voulons refouler résolument toutes les tentatives d'introduction à nouveau en Italie du microbe bolchéviste. Nous avons parlé clair et à temps. Nous observerons vis-à-vis de toutes les délégations une attitude neutre et respectueuse à condition que les autres délégations agissent de même. Dans le cas contraire, nous appliquerons intégralement notre plan d'action, élaboré dans les moindres détails.

MILAN, 16. — La menace des fascistes italiens de troubler la conférence de Gênes si celle-ci devait se transformer en une manifestation en faveur de la république des soviets, est vivement commentée par les journaux.

Le défi a été lancé dans le « Popolo d'Italia » par Mussolini, au nom des fascistes. L'article du leader des fascistes a provoqué une vive sensation.

Le « Corriere della Sera » considère que l'avertissement des fascistes et l'attitude des socialistes rendent encore plus compliqué le problème de la conférence de Gênes.

Le traité d'arbitrage germano-suisse

BERLIN, 16 (Wolff). — L'ordre du jour de la séance de jeudi du Reichstag comporte la discussion en première lecture du projet de loi relatif au traité d'arbitrage germano-suisse.

M. Rathenau, qui saisit cette occasion de se présenter en sa qualité de ministre des affaires étrangères, regrette de n'être pas en mesure d'entrer dans les détails de son programme, le moment n'en étant pas encore venu. Quant au projet en discussion, il y voit un augure favorable pour l'avenir de l'Allemagne. Il termine en exprimant l'espoir que des traités semblables pourront être conclus avec d'autres Etats encore, et il recommande l'adoption du projet, « instrument de paix et de conciliation ».

Le projet est adopté à l'unanimité en deuxième et troisième lecture.

M. Hæberlin à Saint-Gall

(De notre correspondant de Berne.)

Lent, patient, laborieux et tenace, M. Haeberlin qui fut, j'ose le dire, un pauvre président du Conseil national, fait merveille au Conseil fédéral. Faut-il en conclure que le peuple suisse est plus facile à conduire que ses représentants ?

Toujours est-il que ce magistrat calme, modeste, se montre fort décidé quand l'occasion l'exige et ne craint nullement de descendre dans l'arène pour ferrailler en l'honneur de ses idées.

Il vient d'avoir à Saint-Gall une passe d'armes assez chaude avec les Jeunes radicaux saint-gallois. Devant une nombreuse assemblée, il a parlé deux heures durant en faveur de la loi à laquelle son nom demeure attaché.

Le président des Jeunes radicaux, M. Ziegler, a vivement combattu la loi, notamment l'article 47.

Un représentant de l'Union fédérative du personnel fédéral s'est plaint que l'Etat manquât de compréhension à l'endroit de ses serviteurs dévoués.

A quoi M. Haeberlin, reconventionnellement, a répondu en se plaignant qu'on manquât de confiance dans les déclarations des autorités fédérales. Finalement l'assemblée se sépara sans avoir pris de résolution. Et, de son pas allongé et paisible, M. Haeberlin reprit le chemin de Berne.

NOUVELLES DIVERSES

Dans les blés (valse lente). — On nous écrit de Berne :

Attentive à ne pas prendre des vessies pour des lanternes, la « Gazette de Thurgovie » relève qu'il y a huit jours de cela, M. Kæppeli, grand maître de l'alimentation, avait présenté un rapport au Conseil fédéral sur l'état des négociations engagées avec les producteurs de blé au sujet de la garantie de prix pour 1923. Or, depuis ce moment, on ne sait plus rien. Quelques journaux, trop pressés ou trop zélés, ont annoncé que ces pourparlers touchaient à leur fin, attendu que les producteurs acceptaient une réduction du prix pratiqué en 1922. Il n'en serait rien, affirme le journal thurgovien, et l'affaire n'aurait en réalité pas fait un pas en avant.

Pour les enfants russes. — On nous écrit :

Le total des dons envoyés soit au compte de chèques du mouvement de la jeunesse romande : IV 959, soit à son bureau, 2a Passage Max Meuron, à la suite des conférences Nansen-Privat s'élève à 1007, fr. 50. En outre, de nombreux vêtements ont été reçus. Tous ces dons servent exclusivement à secourir les enfants. Le M. J. R. a déjà versé à la mission Nansen 3000 fr., prélevés sur les collectes de l'automne 1921 : la subsistance de 140 enfants a pu être ainsi assurée jusqu'à la prochaine récolte.

Autour d'une disparition. — On a signalé, voici quelques jours, la disparition de M. Ernst Ackermann, 35 ans, installé depuis peu de temps comme buraliste postal à Schœnenwerd. Or, son manteau et son chapeau viennent d'être retrouvés sur le pont de l'Aar, d'où l'on présume qu'il doit avoir trouvé la mort au cours d'une crise de fièvre grippale. L'examen de sa comptabilité n'a révélé aucune irrégularité quelconque.

Noyade. — Jacob Keller, de Huttwil, 54 ans, marié, qui s'était rendu pour affaires à Wil, a été trouvé mort dans le ruisseau du village. On pense qu'il aura glissé en passant sur le pont, qui était gelé.

La grippe en Europe. — On nous écrit de Berne :

Si la grippe ne fait cette année-ci pas grand mal en général, elle n'en a pas moins pris une extension formidable. D'après la « Semaine médicale allemande » cette épidémie a frappé à Stockholm la moitié de la population. On compte 5000 malades dans l'armée suédoise. A Copenhague, il y a 600 cas, à Edinburgh, il y a 22,000 enfants au lit et à Paris on conduit chaque jour 90 grippés à l'hôpital.

La revue germanique est muette sur les ravages de la grippe dans la puissante Allemagne. La paille et la poutre, comme toujours.

Agression et vol à Rome. — Lorsque l'employé de la Banque italiana di Sconto s'est rendu mardi soir, comme d'habitude, au bureau pour le service de surveillance de nuit, il fut assailli par des inconnus qui l'ont ligoté et bâillonné. Avec les clefs qu'ils lui avaient arrachées, ils s'introduisirent dans la banque, firent sauter un coffre-fort et en dérobèrent 180 mille lires. On les cherche encore.

Un passif de 50 millions. — On mande de Londres que les agents de change de la maison Hellys et Cie cessent de faire partie du Stock-Exchange. Les agents de change comptant parmi le personnel de cette maison ont déposé leur bilan dans la matinée de jeudi.

Le passif s'élève à deux millions de livres sterling. La maison Hellys et Cie existait depuis un siècle et demi.

Pour fr. 1.50

on peut s'abonner dès ce jour au 31 mars 1922 à la

Feuille d'Avis de Neuchâtel

Paiement par chèque postal IV 178.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

Les instructions des délégués bolchéviks à Gênes

HELSINGFORS, 17 (Havas). — D'après les informations de certains délégués, les directives qui ont été données aux délégués russes qui participeront à la conférence de Gênes ont été élaborées au cours d'une séance tenue par le comité central exécutif.

La principale tâche des délégués sera de ne pas entrer dans les vues des diplomates occidentaux qui chercheraient à faire reconnaître par la Russie les dettes d'avant-guerre.

Les délégués devront soutenir que la situation économique de la Russie est due à la guerre dirigée par l'Entente. Ils devront surtout déclarer que la Russie ne pourra survivre à une pareille clause qu'en cas de désarmement général.

Sur ce dernier point, Lénine avait fait la proposition de réduire de 50 % l'effectif de l'armée rouge, ce que Trotsky a vivement combattu. En fin de compte, la proposition de Lénine n'a pas prévalu, la situation générale de l'Europe ne permettant pas, à l'heure actuelle, un désarmement général.

Cours des changes

du vendredi 17 février 1922, à 8 h. et demie

du **Comptoir d'Escompte de Genève**

précédemment : **Banque Berthoud & Co, Neuchâtel**

	Chèque Demande	Offre
Paris	44.30	44.50
Londres	22.30	22.34
Italie	24.75	24.95
Bruxelles	42.25	42.45
New-York	5.12	5.15
Berlin	2.55	2.65
Vienne	—.15	—.20
Amsterdam	190.80	191.80
Espagne	80.30	81.30
Stockholm	134.25	135.25
Copenhague	106.—	107.—
Christiania	86.50	87.50
Prague	9.65	9.85
Bucarest	3.90	4.20
Varsovie	—.16	—.21

Achat et vente de billets de banque étrangers aux meilleures conditions.

Cours sans engagement. Vu les fluctuations, se renseigner téléphone No 257.

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions : Comptes-courants, service d'épargne, dépôts, garde de titres, ordres de Bourse, etc

Madame François Oehl-Philippin et ses enfants : Madame et Monsieur Jacques Chenevière, à Genève; Monsieur Pierre Oehl, à Vevey; Monsieur et Madame Gustave Oehl, leurs enfants et petits-enfants, à Londres; Madame et Monsieur Jules Vuithier-Oehl, leurs enfants et petit-fils, à Neuchâtel, et les familles alliées, ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de

Monsieur François ŒHL

leur cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et parent, que Dieu a repris à Lui subitement, à l'âge de 57 ans.

Berne, le 15 février 1922.

Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort.

Saint-Jean XI, 25.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu vendredi 17 février, à 15 heures.

Domicile mortuaire : Quai du Mont-Blanc 9

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Messieurs les membres de la Société de chant *L'Orphéon* sont informés du décès de

Monsieur François ŒHL

leur dévoué collègue et ami, membre honoraire.

L'enterrement aura lieu sans suite.

Le Comité.

Bulletin météorologique - Février 1922

Observations faites à 7 h. 30, 13 h. 30 et 21 h. 30

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
16	1.0	—1.8	2.0	717.9	4.9	var	faible	couv.

Neige fine intermittente le matin et pluie fine intermittente mêlée de neige dès 15 h.

17. 7 h. ½: Temp.: 2.0. Vent: O. Ciel: couv.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719.5 mm.
suivant les données de l'Observatoire.

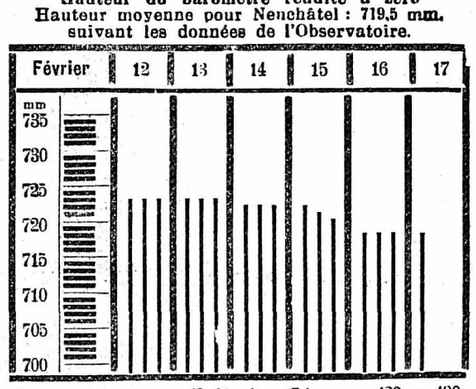

Niveau du lac : 17 février (7 heures) 429 m 490

Bulletin météor. des C. F. F. 17 février, 7 heures

Altitude mètres	Observations faites aux gares C.F.F.	contigr.	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+ 2	Pluie.	Calme.
543	Berne	+ 1	Couvert.	»
587	Coire	— 0	Neige.	»
1518	Davos	— 8	Couvert.	»
632	Fribourg	+ 1	»	»
394	Genève	+ 4	»	»
475	Glaris	— 0	Neige.	»
1109	Göschenen	— 1	Couvert.	»
566	Interlaken	+ 1	»	»
995	La Ch.-de-Fonds	+ 1	Quelq. nuag.	»
450	Lausanne	+ 3	Couvert.	»
208	Locarno	+ 1	Tr. b. tps.	»
276	Lugano	— 0	»	»
439	Lucerne	+ 3	Couvert.	»
398	Montreux	+ 3	»	»
482	Neuchâtel	+ 4	»	»
505	Ragatz	+ 1	Neige.	»
673	Saint-Gall	+ 2	Pluie.	»
1856	Saint-Moritz	+ 4	Quelq. nuag.	»
407	Schaffhouse	+ 1	Neige.	»
562	Thoune	+ 1	Couvert.	»
389	Vevey	+ 1	»	»
660	Viège	+ 4	Pluie.	»
410	Zurich	+ ·	»	»

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, S. A